# CHRONIQUE LOCALE.

## La crue du Mississippi.

Le comité de secours aux inondés de la Louisiane et du Mississippi, organisé ces jours derniers, a annoncé hier matin que les sommes d'argent recueillies jusqu'ici étaient suffisantes pour faire face aux besoins immédiats, et que les listes de souscription seraient par conséquent closes à partir de mardi.

Plus de 15,000 dollars ont été recueillis à la Nouvelle-Orléans, et comme le gouvernement fédéral distribue des vivres aux inondés, cette somme sera, espère-t-on, suffisante pour parer à tout imprévu.

La situation dans quelques localités du nord de l'Etat est toujours très critique, et elle n'est guère plus encourageante dans les comtés riverains de l'Etat du Mississippi.

Près de Greenville la campagne est recouverte par plusieurs pieds d'eau et cette localité elle-même est en grand danger d'être inondée.

Dans la basse Louisiane, le bassin de l'Atchafalaya excepté, les eaux n'ont pas causé de dommages matériels et tout permet de prévoir que les levées tiendront bon jusqu'à la fin de la crue.

A la Nouvelle Orléans, hier, le fleuve a baissé d'environ deux pouces; à 8 heures du matin un niveau de 20 pieds a été enrégistré à la jauge de la rue du Canal.

—Washington, 22 avril—Le secrétaire de la guerre, M. Stimson, a demandé aujourd'hui au Congrès une nouvelle allocation de 200,000 pour les inondés de la Vallée du Mississippi, en déclarant que plus de 50.000 personnes devaient être secourues.

Les dépenses du département de la guerre se montent à 10,000 dollars par jour et on juge que les inondés ne pourront pas regagner leurs demeures avant un mois ou six semaines.

Le major Normoyle, du service de l'intendance, actuellement en station à Memphis, a envoyé ce matin une dépêche à M. Stimson annonçant que le nombre des inondés qui se réfugient à Memphis et à Vicksburg augmente d'heure en heure.

## Convention des banquiers louisianais.

La question des connaissements couvrant les connaissements de coton qui, depuis la faillite de la firme Knight-Yancey, a été fréquemment été agitée sans qu'on soit encore parvenu à une solution, fera le sujet d'une longue discussion à la convention annuelle des banquiers louisianais, qui sera tenue vendredi et samedi à Covington.

Le principal discours sera prononcé par M. Lewis E. Pierson, président de la Irving National Bank, de New York, et ancien président de l'Association des Banquiers de cette ville.

La bienvenue sera souhaitée aux délégués par le Dr F. G. Marrero, maire de Covington.

## Arrestation d'un escroc.

Un individu du nom de Léon Rosenthal, qui tentait de passer un faux chèque, hier après midi, à un des guichets de la Banque German-American, se voyant surveillé, a tenté de prendre la fuite, mais poursuivi par de nombreux passants, n'a pas tardé à être arrêté, à l'angle des rues Camp et Commune.

L'escroc était porteur d'un chèque de 75 dollars, portant la signature fort bien imitée, de M. L. A. Greenblack. Le payeur ayant eu quelques soupçons téléphona à ce dernier qui lui répondit qu'il n'avais signé aucun chèque. C'est dans l'intervalle que Rosenthal avait tenté de prendre la fuite.

Il comparaîtra ce matin en audience préliminaire sous une accusation de faux.

## Enfant blessé.

En traversant la chaussée à l'intersection des rues Baronne et Poydras, hier matin, Morris Rubenstein, un enfant de 9 ans, domicilié rue S. Remparts 418, a été renversé et blessé à la jambe par une automobile que conduisait Henry Rahdere. L'enfant a été pansé à l'hôpital.

## Funérailles de M. Albert Baldwin.

Une foule considérable a accompagné hier après-midi, jusqu'à sa dernière demeure, le corps de M. Albert Baldwin, financier et philanthrope, bien connu non seulement à la Nouvelle-Orléans mais dans tous les Etats du Sud.

M. Baldwin est mort subitement dimanche matin, à 3:50 heures, dans sa maison de campagne à Baldwin Lodge, Miss. Il avait été frappé la veille au soir d'une attaque d'apoplexie à laquelle il n'a pu survivre en raison de son grand âge.

Cette mort a causé dans notre communauté des regrets unanimes, car aucun homme n'était plus considéré à la Nouvelle-Orléans que le défunt.

M. Albert Baldwin était né à Watertown, Mass., le 7 avril 1834. Il avait quitté son Etat natal à l'âge de seize ans et peu après son arrivée dans le Sud s'était définitivement fixé à la Nouvelle-Orléans, ville dans laquelle il ne tarda pas à faire une rapide et brillante carrière.

Après la guerre de sécession, M. Baldwin était entré comme associé dans la maison de quincaillerie C. H. Slocomb et Cie, qui quelques années plus tard, sous la raison sociale de A. Baldwin and Co, Ltd, ne tardait pas à devenir une des plus importantes maisons de commerce du sud des Etats Unis.

En 1874 M Baldwin avait été élu président de la New Orleans National Bank, fonctions qu'il remplit avec distinction jusqu'en 1906.

Il était vice-président de la Times-Democrat Publishing Company, directeur de l'American Brewing Co., et de nombres d'autres grandes compagnies de notre ville.

Les obsèques de M. Baldwin ont eu lieu au cimetière de la Métairie, après un service funèbre célébré à l'église épiscopale Grace.

Les porteurs étaient :

MM. H. M. Hardee, juge J. Porter Parker, Dr S. M. Fortier, I. G. Kittredge, A. B. Wood, A. Steiner, W. M. Pitkin. A. P. Howard, Adolph Katz et Lawrence O'Donnell.

## Lucien Canton sera condamné aujourd'hui.

Lucien Canton, le jeune malfaiteur reconnu coupable, par le jury de la cour criminelle, d'avoir dévalisé la demeure de M. Edgar Farrar, fils, sera condamné, ce matin, par le juge Chrétien.

Le crime dont il est convaincu peut être puni de 8 à 17 ans de travaux forcés.

## Tentative de Suicide.

Un individu du nom d'Alphonse Chaumette, domicilié coin des rues Delachaise et Willow, à Alger, qui avait pris passage sur le ferryboat de l'avenue Louisiane, hier matin, a tenté de sauter à l'eau au moment où l'embarcation arrivait au milieu du fleuve.

Quelques passagers qui avaient remarqué ses allures étranges et ne le perdaient pas de vue, se précipitèrent en le voyant enjamber le bastingage et réussirent à le retenir par ses vêtements au moment où il allait piquer une tête.

A l'arrivée au débarcadère de Gretna, Chaumette fut remis entre les mains de la police et écroué.

On ignore les raisons qui l'ont poussé à attenter à ses jours.

**Pour Stimuler**
l'estomac et le faire fonctionner convenablement, pour garder le foie actif et les intestins réguliers vous devriez essayer
HOSTETTER'S STOMACH BITTERS
Il est employé avec grand succès depuis 59 ans. Essayez une bouteille aujourd'hui. Chez tous les pharmaciens.

**BROWN'S BRONCHIAL TROCHES**
Un remède efficace pour Toux et Enrouement. Inappréciable dans les désordres Bronchiques et Pulmoniques et pour les Chanteurs et Orateurs qui veulent s'éclaircir la voix. Ne contiennent aucun narcotique ou ingrédient nuisible. Ne se vend qu'en boîtes. Echantillon expédié gratis par la poste.
JOHN I. BROWN & SON, Boston, Mass.

## Chronique judiciaire.

Une accusation de vol de grand chemin et port d'arme cachée a été portée hier contre Adam Gaal, un peintre en bâtiments, domicilié 2074 Grande Route St Jean.

Gaal est prévenu d'avoir, dans la nuit de samedi à dimanche, attaqué un jeune homme du nom de Nick Chessi et de l'avoir dévalisé en le menaçant d'un revolver.

## Demande de receveur.

M. Walter Danziger, chargé par l'inspecteur des Banques d'Etat de la liquidation de la Banque Teutonia, a déposé hier une pétition à la Cour civile de District, demandant la nomination d'un receveur pour prendre charge des affaires de la Toppino Shoe Company Ltd.

Cette firme doit à la Banque Teutonia une somme de 22,076,50 d'dollars, représentée par des billets à ordre.

Le juge King après avoir pris connaissance des faits a nommé MM. T. W. Danziger et Edward Rosenberg, liquidateurs de la maison Toppino.

## Mort subite.

Pierre Balez, un boucher âgé de 59 ans, est mort subitement dimanche dernier d'une indigestion aiguë, en sa demeure rue Tupelo, 310. Le coroner, après avoir fait les constatations d'usage, a délivré le permis d'inhumation.

## INCENDIE.

Hier après midi vers deux heures un feu a pris naissance dans un cottage rue Tonti 1722, occupé par Adam Zeno. Les flammes ont été promptement éteintes.

## VOL.

Hier après midi, pendant l'absence de Ernest Grundman, un voleur s'est introduit en sa demeure, rue Howard 4609, et en a emporté des bijoux d'une valeur de $50.

## Autre vol.

Pendant l'absence de M. et Mme Conrad Lindner, hier matin vers neuf heures, un voleur a pénétré en leur demeure rue St. Claude 3723 et y a fait main basse sur des bijoux et des vêtements.

## COLLISION.

Une collision s'est produite à l'angle des rues Royale et Canal, hier matin, entre une automobile dans laquelle se trouvait Mme R. W. Rogers et une charrette conduite par Jaseph White.

Personne n'a été blessé.

## Pluie nuisible au riz.

Lac Charles, Lne, 22 avril—Les planteurs de riz de Calcasieu et des paroisses avoisinantes rapportent que la récolte de riz a beaucoup souffert des fortes pluies des deux derniers mois qui ont ainsi retardé d'un mois la plantation. On prédit que la récolte sera faible cette saison.

# TRIBUNAUX.

## COUR CIVILE DE DISTRICT.

Demande d'émancipation :
Russel L Mullen.

Successions ouvertes:
Wm. Johnson. James D. Donovan, Thos Baugh.

Teutonia Bank & Trust Co vs Topino Shoe Co. demande de receveur.

Alcide A. Albert vs Ed. J. Albert, réclamation de $262.37 ; F. W. Cook Brewing Co. vs Edwin Marrero. réclamation de $145 50.

F. W. Cook Brewing Co. vs G. Clesi, réclamation de $138.60, Paulina Summerfields vs Fairchild Auto Co. action en dommages de $5175.

Jos. L. Quintana vs Lydia Ulmer, séparation de corps et de biens

## DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. ADCOCK.

Comparutions :
Edward Heintz, larcin ; Willie Glynn, Louisa Lee, Edward Heintz, actes de violence.

Trouvé coupable :
Louis Lipps, attaque à main armée.

# BUREAU DE SANTE.

## Mariages, Naissances, Décès

enregistrés dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Ed. L. Cobden à Madeleine V. Rennes ; Geo. Cagry à Elizabeth Smith ; F. G. Hill à Lena Hubbard; Jacques Pillot à Lélia Marquez ; Wm P. Strohe à Lillian Carey ; Morris Smith à Edna Scott ; Wm McSimmons à Ida Rose ; Wiley Cook à Evaline Hunt ; Jos. A. Leach à Lizzie Bringier ; Lloyd M. Clark à Luranie Bell ; Frank Elmc à Anita Nicholas ; Edgar H. Purdy à Lulu Rankin ; René Bijol à Celestine Tréville ; Chas J. Ménard jr à Anna Buck.

NAISSANCES.

Mmes A. C. Romagosa, une fille ; Chas Johnson, une fille; Horace Cargo, une fille; L. E. Vallory, une fille; G. Cusimano, un garçon; G. M. Eagan, une fille; Chas F. Sauer, une fille; Chas F. Bernard, une fille; Felix Lavier, une fille; Paul Bloson, un garçon; F. Dusseau, un garçon; Felix Tonte, une fille; Peter François, un garçon; Geo. Schwopf, une fille; S Strickmiller, une fille; Vito Sortino, un garçon.

DECES

Elizabeth Ahlert, 58 ans, 1820 Melpomène ; Mary Théodore Lanaux ; Olive R. Patterson, 5 mois, 812 Harmony ; Noemie Simon, 12 ans, Hôpital de Charité ; Mlle M. B. Rooney —— ; Albert Baldwin, 78 ans, Baldwing Lodge, Miss ; Ed. Dooling, 67 ans, 809 Market ; Joseph Manzello, 49 ans, 1913 Euterpe ; Alex Chervini, 71 ans, 821 Royale ; Mme Mary Eckenkemps, 84 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; Elizabeth D. Kay, 74 ans, 1833 Berlin ; Paul Valentini, 24 ans, Hôpital de Charité ; Elsie A. Schmidt, 2 mois, 1926 Clouet ; Arnold Evarice Jr, 2 ans, 1125 Touro ; S. F. Lascola, 76 ans, 2019 N. Derbigny ; John Sprunck, 59 ans, Hôpital de Charité; Pierre Boley Jr, 59 ans, 314 Terpsichore ; Chas. Clark, 16 ans, 2110 Philip ; Hy E. Jefferson, 59 ans, 349 Magnolia ; Claudille C. Blantin, 18 mois, 1661 N. Miro ; Besinor Byard, 3 mois, 1953 Poydras ; Hy Roig, 2 mois, 1212 Louisa ; Betsy Williams, 60 ans, 609 Général Taylor.

SUPÉRIEUR AU COPAHU ET AUX INJECTIONS
SANTAL MIDY CAPSULES
SOULAGE EN 24 HEURES

## DECES.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Décédé hier, le 22 avril, à midi et demi âgé de 49 ans, le Secrétaire LOUIS AVIGNON, natif de France, Département de la Haute Garonne Messieurs les membres de la Société et particulièrement ceux de la catégorie du mois d'avril sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures. Le convoi partira de l'Aile de la Société Française rue Ste-Anne, près Derbigny.

Le Président. J. M. VERGNOLLE.
Le Secrétaire J. DE LAAGE.
23 avril—1f

F. LAUDUMIEY Président et Gérant. S. ADER. Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue ND Remparts
PHONE HEMLOCK 408

## AVIS

Avis est par le présent donné qu'il sera introduit à la prochaine session de l'Assemblée Générale, un projet de loi pour amender et redécréter les sections 68 à 75 incluse de la loi 49 de 1896 et des statuts amendant ces sections.

Avis est par le présent donné qu'il sera introduit à la prochaine session de l'Assemblée Générale un projet de loi pour rappeler la loi 109 de la session de l'Assemblée Générale de 1900.

Avis est par le présent donné qu'il sera introduit à la prochaine session de l'Assemblée Générale un projet de loi pour amender et redécréter la loi 147 de la session de l'Assemblée Générale de 1888.

Avis est par le présent donné qu'il sera introduit à la prochaine session de l'Assemblée générale un projet de loi pour amender et redécréter la loi 90 de la Session de l'Assemblée générale de 1902.

Avis est par le présent donné qu'il sera introduit à la prochaine session de l'Assemblée Générale un projet de loi pour amender et redécréter la loi 98 de la Session de l'Assemblée Générale de 1880 et les lois amendant cette loi.

16 avril—16 23 30—mai 7 14

## PETITES ANNONCES.

On demande — Dames voulant apprendre le Genre de travail qui paye le mieux dans le Royaume des Femmes, l'art de la coiffure avec la nouvelle ondulation permanente Herrmann — l'art du manicure— le massage facial—la chiropolie et l'électrolyse. Des enseignement d'experts vous mettent à même d'obtenir des salaires magnifiques. Des positions vous attendent à des salaires plus élevés que ne gagnent la plupart des dames. Nous avons le droit exclusif d'enseigner le procédé Herrmann ici. Nos diplômes sont reconnus partout. Ecrivez de la campagne pour renseignement ou venez vous même si vous êtes de la ville. Collège Moler. 516 rue St-Charles.
20 avril—6f

On demande—Hommes pour apprendre métier de barbier. Quelques semaines suffisent. Venez maintenant. Termines à la saison la plus active. Nous contrôlons nombre d'excellentes positions. Barbiers exercés sur chars-palais—steamers du lac et de l'océan—cercles et bâtiments affectés à des bureaux. Des milliers de gradués font demander des barbier. Nos diplômes reconnus partout. 33 succursales. Etabli en 1893. Outillage fourni. Salaire en apprenant. Voyez notre offre. Postulants de la ville ou de la campagne. Présentez vous ou écrivez. Collège de Barbier Moler. 516 rue St-Charles.
20 av—6f

E. A. ANDRIEU.
SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU.
Propriétés Foncières, Stocks et Bons,
802 RUE PERDIDO.
Membre de la New Orleans Stock Exchange P. O. Boîte 113. Nouvelle Orléans La.

## Edition Hebdomadaire de "Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

AMUSEMENTS
Orpheum
Phone Main 2507
Matinées Tous les Jours.
PRIX : Matinées.....10 à 50c
Soirs.....10 à 75c
NAT M. WILLS
MAGER MIDGLEY ET COMPAGNIE
DIAMOND ET NELSON
CHAS. F. SEMON
ABBOTT ET WHITE
ENPE ET ROTH
LA TITCOMB
ORCHESTRE AUGMENTE.
VUES MOUVANTES
23 avril—5f

DAILY MATINEE AND NIGHT PRICES 5&10c
SELECTED MOTION PICTURES
LAFAYETTE
FORMERLY THE SHUBERT
ENTIRE CHANGE OF PROGRAMME SUNDAY TUESDAY THURSDAY

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilots de la rue du Canal, 2me District
11m marlen

## LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

522 rue Bourbon,

Abadie, Jean Joseph
Auxilien, Abel Félix
Barte, Jean Simon
Biraben, Jean Marie
Bresquignan, Jean-Baptiste
Cames, Jean Marie
Cazaubon, Louis Joseph
Cournet, Pierre
Daries, Jean Marie
Dugas, Léonce Albert
Ferran, Charles Dominique
Frédière, Jean Benoit
Gay, Gaston Alfred Pierre
Labarre, Félix Jean Marie
Lannegrasse, Jules Célestin
Lavedan, Lucien Jean Marie
Marcoz, Pierre Paul
Monlezun, Louis Ambroise
Oustalet, Raymond Emile
Périssé, Pierre Alexis
Portes, Jean Cyprien
Reichert, Emile Jean Robert
Riche, Eugène
Rivière, René Romain
Rouède, Paulin
Sorbet, Marcel Léon Joseph
Thébault, Julien Jules
Thomas, Jean Constantin
Verdier, Jean Marie
Vergez, Dominique Paulin
Villembits, Dominique
Virelande, Dominique
Vital, Eugène François
oct—19 j6

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office 625 F St. Washington

## ANNONCES JUDICIAIRES

ANNONCE JUDICIAIRE
Interdiction de Mme Louise Fritz, veuve de E. S Reems.

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, Division D — No 98.458.

JUGEMENT.

Dans cette affaire soumise à la cour pour adjudication, et la cour étant d'opinion pour les raisons ce jour oralement assignées, et conformément à la loi et l'évidence, que la défenderesse, Mme Louise Fritz, veuve d'Eugène S. Reems, est incapable de prendre soin de sa personne et de sa propriété ou d'administrer ses affaires et prononçant son interdiction ; il est de plus

Ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement décrétant que la défenderesse, Mme Louise Fritz, veuve d'Eugène Reems, est incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses affaires et prononce son interdiction ; il est de plus

Ordonné, adjugé et décrété que la Banque d'Orléans soit nommée curatrice de l'interdite, et que Joseph B. Lerman soit nommé sous curateur, et que ledit sous curateur ait charge de la personne de l'interdite, et que des lettres soient issues auxdits curateur et et sous curateur, en se conformant avec les dispositions de la loi, et il est de plus

Ordonné, adjugé et décrété qu'un inventaire de la propriété et effets de l'interdite soit pris par James Simeon, notaire, et que Ferrin Farrell et C. A. McMurray soient nommés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété de l'interdite, et que les frais de ces procédures soient payés des biens de la défenderesse.

Signé: PORTER PARKER, Juge.

Nouvelle-Orléans, 22 mars 1912.
Pour copie conforme:
W. W. CUMMINGS, Député Greffier.
Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats pour la curatrice.
13 av—13 17 24

## VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.
Mme A. S. Hawley vs Nick Chefalla.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 52,010—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre aux enchères publiques en mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 27 avril 1912, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir : Une tente de cirque en toile imperméable et pavillon. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—Watts K. Leverich, avocat pour la demanderesse.
16 av—16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE
Salvestre Blasini vs Isidore Barket.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 51,859—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 30 avril 1912, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de vêtements et complets pour hommes et enfants, se composant de Complets, Pantalons Vestons, Gilets, Chemises, Sortouts, Linges de dessous, Cols en toile et celluloïde, Malles, Chapeaux, Ceintures etc., deux grandes Vitrines à exposer, Tables. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions— Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.
A. J. Rossi, avocat pour le demandeur
20 avril—20 24 30

---

quel il vivait depuis tant d'années.

Jusqu'alors, oui, Jacques n'avait rien eu de caché pour son compagnon. Mais quelque chose était changé, et une transformation subite s'était opérée.

A la veulerie, à la lâcheté, à la faiblesse succédaient l'énergie, le courage, la résolution..... une intrépidité sans égale, et aussi un art parfait de dissimulation. Tout simplement parce qu'une femme avait passé.

Voilà pourquoi il n'avait pas sourcillé, voilà pourquoi il avait répondu d'un accent, dont l'être le plus pointilleux n'eût pu suspecter la sincérité.

—Sois moins pessimiste Robert ! Je crois fermement que la chance te reviendra.

Tu tiens absolument aux millions du comte de la Morinière. J'y tiens autant que toi. Nos deux volontés unies constituent une force. Nous triompherons !

Peut-être pas de la manière que tu as d'abord prévue.... Mais qu'importe, si le résultat est satisfaisant ?

Plus fixement que jamais, les yeux ronds de Vaudreuil s'étaient posés sur Jacques. Et il avait prononcé lentement :

—Tu crois au succès, ami ? Tu y crois.... vrai ?.....

—J'en mettrais ma main au feu.

—Alors c'est bien, j'y croirai aussi. Je pars plus calme, ta confiance me gagne....

—Je ne te questionne pas, puisque tu l'exiges, je ne te demanderai qu'une seule chose.

—Laquelle ?

—Quand tu auras préparé le piège, avise-moi simplement.... Dis-moi : c'est tel jour.

Tu n'as pas besoin de m'apprendre en quoi consiste ton projet.... De la sorte, si par hasard il ratait encore, tu ne pourrais t'accuser d'indiscrétion, ni accuser personne de te mettre des bâtons dans les roues.

Le comte, en écoutant ces paroles, avait eu un violent haut-le-corps. L'empire que Saint-Cynan exerçait sur lui ne pouvait cesser brusquement.

Il avait douté de sa bonne foi .... il l'avait accusé, et maintenant il se sentait étrangement bouleversé.

Jacques paraissait véridique. Jacques n'avait d'autre désir que celui de son ami. Jacques n'était point un traître, sans quoi ses yeux ne furent baissés devant les siens.

Et il n'avait pas bronché ! Donc, il n'était pas coupable.... donc il devait lui rendre sa confiance.....

—N'est-ce pas, fit ardemment Vaudreuil, n'est-ce pas que tu m'aimes, tu es mon ami, nous marchons la main dans la main ?

Sans hésiter, Saint-Cynan avait tendu la sienne en disant :

—Je le jure !

Et l'autre, indiciblement soulagé, respira bruyamment.

Une minute, la tentation lui vint de révéler par quelles phases il venait de passer ; il eût voulu soulager son cœur torturé par le doute. Un reste de défiance l'incita à se taire.

—Adieu, fit il, ne sois pas inquiet de moi. J'ai besoin de silence et de méditation pour retrouver ma lucidité d'esprit.

Yvon maintenant est seul sur terre. Il s'est donné corps et âme à son maître..... Déjà il m'était bien dévoué, dorénavant je le dirigerai comme une machine docile, aveugle et sourde.

Laisse-nous agir, sois tout à tes chiffres, ne t'inquiète de rien. Quand le moment sera venu je te préviendrai.

Sur ces mots, les deux hommes s'étaient séparés et depuis deux semaines déjà, Saint-Cynan restait sans nouvelles du comte de Vaudreuil Lesaigles.

Il ne s'en tourmentait pas. Mais au lieu de rentrer chaque soir pour dîner rue Mozart, Jacques s'attardait bien souvent une partie de la nuit, même parfois la nuit entière, donnant pour prétexte chez lui des affaires importantes à traiter.

Comme son auto était garée à la banque et qu'il savait admirablement conduire, le financier, lorsqu'il voulait sortir le soir se passait des services de son chauffeur.

Sans rien dire à personne, il filait vers une destination mystérieuse et rentrait quand bon lui semblait.

Au matin, en prenant son service, le chauffeur constatait qu'on s'était servi de la voiture, mais, somme toute, son maître n'avait pas de comptes à lui rendre. Aussi évitait il soigneusement de lui en demander....

Certain après-midi de mai, le mari de Francesca travaillait avec son secrétaire particulier, lorsque l'huissier vint lui remettre une carte.

Pensant qu'il s'agissait d'un client quelconque, il y jeta négligemment les yeux. L'effet fut foudroyant.

Le secrétaire, à sa grande surprise, vit Jacques se cramponner à sa table, comme un homme pris de vertige. Son visage était décomposé, on entendait ses dents s'entrechoquer.

Après être resté silencieux un moment, le temps de se remettre, Saint-Cynan donna l'ordre d'introduire la personne et pria son secrétaire de le laisser. Sans une observation, celui-ci obéit.

Une fois seul, le mari de Francesca alla vers la bibliothèque mouvante, en ouvrit la porte, déplaça quelques livres et tira un verron dissimulé par les reliures.

Ce verron lui permettait de se sentir absolument chez lui. Sans doute, Robert était absent, mais il eût pu opiniâtrement revenir, l'appeler, et voyant qu'on ne lui répondait pas, faire mouvoir le ressort, apparaître.... par conséquent surprendre son ami.

Bien qu'il ne s'y fût jamais hasardé, il ne fallait qu'une fois. Voilà pourquoi Jacques prenait prudemment cette précaution.

A peine avait-il remis les choses en place, que l'huissier revenait, poussait le vantail de molleskine, et livrait passage à une femme, celle qui venait de se faire annoncer.

Debout, au milieu de l'immense bureau, Saint-Cynan l'attendait .... La visiteuse fit quelques pas, puis s'arrêtant, releva sa voilette de dentelle blanche.

C'était Françoise, un peu pâle, très émue, mais pleine de courage, de volonté, et de décision. Elle salua d'une brève inclinai son du buste, et dit sans attendre :

—Vous le voyez, je viens vers vous à visage découvert.

J'ai pensé que nous devions nous rencontrer et nous expliquer.

—Entièrement à vos ordres, madame.

Françoise accepta le siège qu'on lui désignait. Elle entra de suite dans le vif de la question.

—L'an passé, un jour qu'il m'est difficile d'oublier, nous causions ensemble dans votre parc des Chartrettes. Mme Saint-Cynan jugea bon d'interrompre notre entretien.

Vous plaît-il que j'y revienne ? Car nous n'avons pas dit tout ce que nous avions à dire.

—C'est aussi mon avis, madame ; je vous écoute.

—J'étais occupée à vous raconter l'histoire d'un de mes camarades de jadis : Clovis Couturier. Je vous expliquais combien, en vous voyant pour la première fois, j'avais été étonnée de votre ressemblance avec lui.

—Toutes vos paroles sont gravées dans ma mémoire, je me souviens, madame.

—Je fis alors certaines réticences, ne me croyant pas le droit de vous confier à vous, étranger, des choses très secrètes, très intimes, qui ne regardent que Clovis Couturier et moi.

Mais j'ai réfléchi depuis, et je veux vous révéler le secret qui me lie à cet homme.

Ce secret dans vos mains sera bien placé n'est-ce pas ? ajouta la jeune femme en levant son regard loyal sur Saint-Cynan.

Celui-ci se borna à répondre.

—Je vous en donne ma parole.

—Par conséquent, veuillez m'écouter. J'ai à me plaindre gravement de Clovis Couturier.

Il est le plus lâche, le plus abject des hommes, il empoisonna ma vie à son aurore.

C'est à cause de lui que ma jeunesse fut triste, désenchantée, car il me fit prendre en dégoût tous ceux de son sexe.

Il tua en mon âme les illusions, la confiance, l'espoir : il fit de moi à vingt ans, une vieille femme désabusée.

Que de souffrances injustes je lui dois ! On dirait que cet homme fut placé sur mon chemin, uniquement pour m'être fatal.

Jacques prononça avec lenteur :

—Si Clovis Couturier vous fit tant de mal, ses remords doivent être affreux.

Pas un jour de sa vie, il n'a pu s'empêcher de penser à vous en se traitant de misérable. Sa conscience....

—Sa conscience ! interrompit Françoise dans un sourire amer, sa conscience ! il n'en a pas !

Je suis bien tranquille, les êtres de cette trempe marchent sans scrupules et sans peur dans le mauvais chemin. Ils savent payer d'audace.....

Clovis Couturier promettait beaucoup dans cet ordre d'idées .... il a sans doute tenu tout ce qu'il promettait.

Le mari de Francesca fit un geste évasif. Et la doctoresse, suffoquée par tant de sang froid, perdait peu à peu le sien.

—C'est vrai, railla-t-elle, vous ne savez pas.... vous ne connaissez pas Clovis Couturier, vous, monsieur Saint-Cynan !

Vous vous bornez à lui ressembler....

—Puisqu'il vous fit du mal, je le regrette, madame.

—Oui, oh ! oui, beaucoup de mal ! l'affront qu'il m'infligea est tel, qu'après douze ans, j'en suis encore flagellée.

A suivre.